AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-4-72 301951

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs

N° 139 - Avril 1 972
1er supplément

ABRICOTIERS - AMANDIERS - PECHERS - PRUNIERS

PUCERONS

On constate actuellement l'installation de colonies de pucerons dans quelques vergers. Dans ces situations l'arrêt de ces invasions sera possible par la pulvérisation d'un insecticide approprié. Actuellement le pirimicarb semble particulièrement efficace ; à cet effet on peut également utiliser l'endosulfan, l'isolane, le méthomyl. Il est souvent inopportun de traiter lorsque des pontes et des larves de syrphes sont observées.

MONILIA

La maladie s'est montrée spécialement virulente sur abricotiers. Nous recommandons une élimination au sécateur des pousses infectées par le champignon afin de réduire l'importance de l'inoculum. Eventuellement, un"nettoyage" identique est à faire sur pêcher.

ANARSIA

Des dégâts ont été observés dans le Gard sur fruit (le 11 Avril), sur pousses (le 12 Avril). Un traitement (au trichlorfon) pourrait être nécessaire si un pourcentage élevé de pousses minées était observé.

EXECUTION DES TRAITEMENTS

Nous rappelons que les traitements au moyen de produits présumés dangereux pour les abeilles sont interdits sur les arbres fruitiers pendant la floraison. Dans le cas de vergers enherbés dont la végétation spontanée comporterait des plantes en fleurs visitées par les abeilles, il importe soit d'utiliser des insecticides non toxiques pour les abeilles, soit de faucher l'enherbement avant les traitements.

Par ailleurs, les traitements exécutés en période de vent sont peu efficaces, donc onéreux; ces traitements peuvent provoquer des accidents.

LL. TROUILLON

POMMIER

LUTTE CONTRE LA SESIE

Dans le bulletin N° 134 de Novembre 1971, nous avions attiré l'attention des arboriculteurs sur les méfaits de la Sésie du pommier. Nous apportons aujourd'hui des précisions concernant la lutte contre ce parasite.
Il s'agit d'effectuer une série d'interventions à l'aide de Dichlorvos à la dose de 200 g M.A./Hl ou d'un oléoparathion à la dose de 60 g de M.A./hl et 400 g/Hl d'huile. Ces pulvérisations doivent être appliquées sur les troncs et à la base des charpentières avec une lance américaine de préférence afin de faire ruisseler la bouillie.

Ces traitements ne seront pas effectués systématiquement mais selon les modalités suivantes :

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

1°) Sur des arbres en pleine production où l'on observe 100 chenilles de Sésie par arbre, on effectuera :

- une pulvérisation avec le Dichlorvos au printemps au stade bouton rose ou si ceci est impossible à la chute des pétales.

- une pulvérisation avec un oléoparathion après la récolte

- une nouvelle pulvérisation au printemps 1973

Cette série de traitements est préconisée dans le but uniquement d'assainir l'état du verger et de ce fait n'est pas à répéter.

2°) Sur des arbres en pleine production où l'on n'observe qu'une vingtaine de chenilles par arbre, une seule intervention avec un oléoparathion à la mi-Octobre suffira à maintenir la population à un niveau qui ne portera pas préjudice à la plantation.

3°) Sur des arbres jeunes (jusqu'à 6 ans) si l'on observe 2 à 3 sésies au collet on appliquera la série de traitements indiquée au 1°.

Dans tous les cas l'efficacité de la pulvérisation dépendra d'une part du lessivage obtenu et d'autre part des conditions climatiques : temps chaud et sans vent.

Ces indications sont le résultat d'essais effectués depuis deux ans en collaboration avec Monsieur AUDEMARD de l'INRA.

M. BEZUT

l'Inspecteur de la Protection
des Végétaux : P. BERVILLE

Tirage du 13 Avril 1972 - 2.650 exemplaires -
Précédent tirage N° 139 Avril 1972, Edition générale